



# Education et dressage de chien de troupeau (initiation)

**Nouveauté 2018-2019**



## OBJECTIFS

Etre capable de s'approprier et de mettre en œuvre la méthode validée et reconnue de dressage pour avoir un chien opérationnel sur l'exploitation.

## PUBLIC & PREREQUIS

Eleveur de bovins, ovins ou caprins de la région Grand Est.

**Durée : 3 jours  
non consécutifs** (21 heures)

### Date & lieu :

**Du 17 avril 2019  
au 15 juillet 2019  
région de Sélestat**

Horaires : 8h30-12h / 13h30-17h

### Intervenants :

Bruno BANON, formateur agréé,  
Institut de l'Elevage

### Coût de la formation 390 €

(nets de taxes)

Chef/associé/collaborateur  
exploitant\* : 111 €

(\*à jour des cotisations MSA et dans la  
limite du plafond annuel de prise en  
charge de 2 000 € par Vivea)

Retraité de l'activité  
agricole : non concerné

Salarié d'une entreprise  
agri/viti affiliée Fafsea : 390 €  
(prise en charge partielle possible)

Autre salarié  
ou particulier : non concerné

**R044/2019/1234**

## CONTENU

- Comprendre le fonctionnement du chien et les grandes étapes de sa vie : les postures à adopter, relation maître/chien, les soins et son environnement (logement, alimentation, sanitaire).
- Education du chien de troupeau : définition et objectifs ; les ordres de base, méthode d'apprentissage.
- Les conditions de travail ; la motivation du jeune chien ; avoir la maîtrise de son chien dans un troupeau ; l'importance du positionnement du maître
- Mise en situation sur un lot d'animaux en semi-liberté

## METHODES

Exposé théorique, échanges d'expérience, démonstration, mise en situation. La formation est essentiellement pratique (travail sur bovins et ovins).

**Le chien doit être âgé de moins d' 1 an, déparasité, vermifugé et à jour des vaccinations.**

Je m'inscris :



Service Formation-Emploi  
2 rue de Rome  
CS 30 022 - Schiltigheim  
67013 STRASBOURG CEDEX  
formation-professionnelle  
@alsace.chambagri.fr

RESPONSABLE DE STAGE :  
Jean-Paul Ringeisen, tél 03 89 20 97 72  
jean-paul.ringeisen@alsace.chambagri.fr

Une attestation de fin de formation sera délivrée au stagiaire à l'issue de sa participation.

Conditions générales de vente sur demande et sur : <http://www.alsace.chambagri.fr/services/formation-apprentissage/offres.html>